



Electricité et Eclairage Public

DEMANDE DE BRANCHEMENT PROVISOIRE (POSE ET DEPOSE)

Professionnel

Forain

Particulier

Association ou collectivité

1 **Demandeur :**

Nom / raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Mail : _____

Nom de la manifestation : _____

Adresse de facturation : _____

(si différente du demandeur)

2 **Adresse précise du branchement :**

Type de branchement :

Chantier (construction...)

Manège, stand...

Manifestation (fête ...)

Autre

3 **Date de pose souhaitée :**

Date de dépose prévue :

4 **Caractéristiques des branchements :**

Monophasé

Triphasé

Aérien

Souterrain

COFFRET BLEU (de 3 à 36 KVA) ISOLE

Quantité : _____ (Tarif : 182,00 € HT)

COFFRET BLEU (de 3 à 36 KVA) GROUPE

Quantité : _____ (Tarif : 128,00 € HT)

COFFRET JAUNE (supérieur à 36 KVA)

Quantité : _____ (Tarif : sur devis)

LOCATION NACELLE (H)

Quantité : _____ (Tarif : 105,14 € HT)

MAIN D'ŒUVRE (H)

Quantité : _____ (Tarif : 53,52 € HT)

MAIN D'ŒUVRE JOUR NON OUVRE (H)

Quantité : _____ (Tarif : 65,41 € HT)

Fournitures autres (CABLES, ...)

Quantité : _____ (Tarif : sur devis)

5 **Coût total des raccordements :**

Frais de branchement : _____ € HT

Main d'œuvre : _____ € HT

Divers (nacelle, ...) : _____ € HT

Total : _____ € HT

Total (TVA 20%) : _____ € TTC

6 **Fait à :** _____

Le : _____

Signature du titulaire du branchement provisoire : _____

Nous vous rappelons que le raccordement provisoire auquel vous venez de souscrire est exclusivement destiné à alimenter votre coffret provisoire pendant la durée de la présente manifestation. Il ne devra en aucun cas être utilisé pour alimenter une installation électrique définitive, tout autre immeuble ou manifestation objet du branchement provisoire. Le non respect de ces consignes donnera lieu à la coupure immédiate sans préavis de l'alimentation

électrique des raccordements. En cas de manifestation foraine un contrat provisoire devra être signé avec votre fournisseur d'énergie.

Toute demande de prestation supplémentaire ultérieure fera l'objet d'un accord préalable signé du demandeur et sera facturé selon les tarifs indiqués ci-dessus.

7

Signature du directeur d'Energis : _____

Observations particulières : _____

ENERGIS

Régie Municipale de Saint-Avold - 53 rue Foch - BP 50005 - 57501 SAINT-AVOLD CEDEX

Tél. 03 87 91 25 03 - Fax Tél. 03 87 91 20 90 - Site internet : www.regie-energis.com

N° TVA FR 42 441 081 320 - SIREN 441 0813 20